



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 janvier 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 janvier 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 3 février 2004

**Accord pour la commercialisation par l'Office de Tourisme de
Niort de produits touristiques sur le territoire de la Commune**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 janvier 2004

DELIBERATION D20040025

Vie de la Cité

**Accord pour la commercialisation par l'Office de Tourisme de
Niort de produits touristiques sur le territoire de la Commune**

Madame Jeanine BIMES, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans le cadre de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours, et de son décret d'application n° 94-490 du 15 juin 1994, l'Office de Tourisme de Niort sollicite l'autorisation préfectorale de mettre en marché des produits touristiques sur le territoire de la commune.

Parmi les pièces constitutives de sa demande, figure le nécessaire accord de principe de la commune concernée par ces produits touristiques, tout particulièrement en cas d'hébergement sur son territoire.

Conformément aux termes de la loi, les activités de commercialisation de l'Office de Tourisme s'exerceront dans l'intérêt général, afin de faciliter l'accueil et d'améliorer les conditions de séjour des touristes sur la commune.

La Ville de Niort considère qu'elle soutient cette démarche et donne son accord à l'Office de Tourisme pour cette mise en marché qui contribuera, par l'accroissement de la fréquentation hôtelière, à l'amélioration de la renommée de notre ville.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Donner son accord pour la commercialisation par l'Office de Tourisme de Niort de produits touristiques sur le territoire de la Ville de Niort.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjointe au Maire

Jeanine BIMES

[Ordre du jour](#)